



## Cotisation Radio Commande Malesherboise Saison 2016-2017

Chaque membre se verra remettre lors de son adhésion une carte du club. Il devra sur cette dernière indiquer son nom prénom et date de naissance et y mettre une photo.

Une pochette sera également remise à chacun des membres afin d'y glisser sa carte de membre et sa carte de la FFAM.

Afin d'essayer de contrôler au mieux l'accès de notre piste uniquement aux membres du RCM45, ces deux éléments devront obligatoirement être accrochés sur le tableau de fréquences dès l'arrivée du membre sur le terrain.

Les cotisations pour la saison du 1<sup>er</sup> septembre 2015 au 31 Août 2016 sont inchangées par rapport à l'année précédente et restent fixées à :

<b>COTISATION pour</b>	<b>CADET</b> Né en 2002 ou après	<b>JUNIOR 1</b> Né en 2000 ou en 2001	<b>JUNIOR 2</b> Né en 1998 ou en 1999	<b>ADULTE</b> Né en 1997 ou Avant
<b>FFAM</b>	12,50	19,00	29,00	48,00
<b>CLUB</b>	32,00	40,00	40,00	48,00
<b><u>TOTAL</u></b> (Sans Aéromodèle)	<b>44,50</b>	<b>59,00</b>	<b>69,00</b>	<b>96,00</b>
<b>AEROMODELE</b>	6,00	6,00	6,00	6,00
<b><u>TOTAL</u></b> (avec Aéromodèle)	<b>50,50</b>	<b>65,00</b>	<b>75,00</b>	<b>102,00</b>

La fiche d'inscription est à renvoyer à : Fabrice Durand 12 TER av de la République 45300 PITHIVIERS

Le Président  
**Jérôme POINCLOUX**  
Président de la Radio Commande Malesherboise